

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 7 JUILLET 2025 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4  
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absences :

Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Audrey Morneau régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

**ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 juillet 2025 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture**

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Période de questions

**Voirie**

4. Ministère des Transports et de la Mobilité durable - lettre - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien - 2025-2026
5. Soumissions - Ouverture et entretien des chemins d'hiver
6. Soumission – Travaux de réparation du pavage – divers emplacements

**Urbanisme**

7. Demande de consentement – Hydro-Québec - remplacement de poteaux
8. CPTAQ - dossiers du mois (0644-98-3489, 0948-43-1921)

**Administration**

9. Correspondances
10. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – lettre d'approbation pour le « Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées »
11. Dépôt du formulaire d'utilisation de l'eau potable
12. Entente avec la FQM – service d'ingénierie
13. Entente avec Arbre-Évolution Coop de solidarité
14. Politique du gestionnaire
15. Congrès de la FQM
16. ADMQ – Colloque de zone
17. ADMQ – Formation – Introduction à l'intelligence artificielle (IA)
18. Go-élan – soumission pour le module « araignée » au parc Bellevue pour remplacer le filet trop usé

19. Demande d'appui – MRC du Val-Saint-François – Demandant à Hydro-Québec de revoir ses critères d'admissibilité dans les projets de centrale photovoltaïque
20. Adhésion au Réseau les Élu.e.s en action – PEPINES (Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale)

#### **Hygiène du milieu**

21. Choix de prestataire pour les services de distribution, de réparation et de remplacement des bacs de recyclage

#### **Factures**

22. Factures

#### **Varia**

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Ordre du jour** : 2025-07-07, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

**Procès-verbal** : 2025-07-07, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 2 juin 2025;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, d'adopter le procès-verbal du 2 juin 2025.

**Période de questions** : 2025-07-07 Aucun visiteur

**Ministère des Transports et de la Mobilité durable - lettre - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien - 2025-2026** : 2025-07-07 La directrice générale informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre de la Ministre des Transports et de la Mobilité durable accordant une aide financière à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Entretien des routes locales. En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 593 789 \$ pour des travaux d'entretien des routes de la municipalité.

**Soumissions – Ouverture et entretien des chemins d'hiver** : 2025-07-07, 3 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'ouverture et entretien de deux circuits de chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans, soit les saisons de 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028;

**Considérant que** le processus d'appel d'offres a permis de recevoir deux (2) soumissions pour le circuit numéro 1;

**Considérant que** le processus d'appel d'offres a permis de recevoir deux (2) soumissions pour le circuit numéro 2;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

**Que** le Conseil accepte la soumission la plus basse conforme pour le circuit numéro 1, soit celle de Camionnage George Coddington Inc. et James Coddington à 3 694 \$ (plus taxes) du kilomètre pour la saison 2025-2026, 3 794 \$ (plus taxes) du kilomètre pour la saison 2026-2027, et 3 894 \$ (plus taxes) du kilomètre pour la saison 2027-2028;

**Que** le Conseil accepte la soumission la plus basse conforme pour le circuit numéro 2, soit celle de Camionnage George Coddington Inc. et James Coddington à 3 594 \$ (plus taxes) du kilomètre pour la saison

2025-2026, 3 694 \$ (plus taxes) du kilomètre pour la saison 2026-2027, et 3 794 \$ (plus taxes) du kilomètre pour la saison 2027-2028;

Qu'il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer les contrats pour et au nom de la Municipalité du Canton de Melbourne.

**Soumission – Travaux de réparation du pavage – divers emplacements** : 2025-07-07, 4 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter la soumission de Pavage Veilleux (29 069,50 \$ avant taxes) relative au pavage de divers emplacements, tel que décrit dans la soumission numéro 2025-291 en date du 2 juillet 2025.

**Demande de consentement – Hydro-Québec – remplacement de poteaux** : 2025-07-07, 5 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter la demande de consentement pour le remplacement de six (6) poteaux pour les besoins d'Hydro-Québec (projets # WSP#78 – 25-CA0051825.2404 / 67550070), et ce, selon les documents déposés par WSP le 11 juin 2025.

**CPTAQ – Dossiers du mois** : 2025-07-07 La correspondance relative aux dossiers du mois (0644-98-3489, 0948-43-1921) a été déposée et expliquée par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Correspondances** : 2025-07-07 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 2 juin au 7 juillet 2025, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

**Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – lettre d'approbation pour le « Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées »** : 2025-07-07 La directrice générale informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation approuvant la mise à jour du « Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées » déposé le 14 avril 2025.

**Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable**: 2025-07-07 Le Conseil prend connaissance de la version finale du « Formulaire de l'usage de l'eau potable 2024 ». Le formulaire a été rempli et transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 29 mai 2025 par la directrice générale et greffière-trésorière. Le formulaire a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 3 juillet 2025.

**Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM** : 2025-07-07, 6 **Attendu que** la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

**Attendu qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM pour la fourniture des services d'ingénieur, d'architecte, de professionnel en approvisionnement et de technicien en génie civil;**

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

**Que** le conseil autorise le recours aux services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, la municipalité conclue une entente avec la FQM;

**Que** cette entente prenne effet dès sa signature jusqu'au 31 décembre 2025 et elle se renouvelle, par la suite, pour des périodes successives d'un (1) an;

**Que** Monsieur James Johnston, maire et Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM;

**Que** Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

**Entente avec Arbre-Évolution Coop de solidarité pour la plantation d'arbres** : 2025-07-07, 7 **Attendu qu'**Arbre-Évolution est une coopérative de solidarité qui, par l'entremise de ses différents services, cherche à faire co-évoluer les activités culturelles et sociales de l'être humain avec l'arbre, la forêt et l'environnement;

**Attendu qu'**Arbre-Évolution, dans le cadre de son Programme de reboisement social, met sur pied des projets de plantation d'arbres dans des communautés afin de séquestrer le CO<sub>2</sub> et réduire l'empreinte écologique générée par une ou plusieurs tierces parties représentées par Arbre-Évolution;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne est devenue l'hôte d'un projet de reboisement par l'entremise de ce programme et ainsi subventionner la totalité ou une partie de celui-ci pour ses besoins de verdissement;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne détient les droits de propriété des terrains soumis au reboisement;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne doit signer une entente avec Arbre-Évolution pour la réalisation et le suivi du projet;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

**Que** Monsieur James Johnston, maire et Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente avec Arbre-Évolution pour le projet de reboisement social sur des terrains appartenant à la municipalité;

**Que** Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

**Politique du gestionnaire** : 2025-07-07, 8 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents que le Conseil renouvelle « La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne » tel que décrit dans un document déposé aux archives de la Municipalité; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité ladite politique.

**Congrès de la FQM** : 2025-07-07 Ce point sera discuté lors d'une séance subséquente du Conseil.

**ADMQ – Colloque de zone** : 2025-07-07, 9 Sur proposition de la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents que le Conseil autorise une dépense de 149,47 \$ (incluant les taxes) pour des frais d'inscription au Colloque régional de la directrice générale à Weedon, le 11 septembre 2025.

**Formation virtuelle ADMQ – Introduction à l’intelligence artificielle (IA) :** 2025-07-07, 10 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l’unanimité par les conseillers présents que le conseil autorise une dépense de 175 \$ (plus taxes) pour une formation virtuelle concernant l’introduction à l’intelligence artificielle (IA).

**Go-élan – soumission pour le module « araignée » au parc Bellevue pour remplacer le filet trop usé :** 2025-07-07, 11 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l’unanimité par les conseillers présents d’accepter la soumission numéro P-10682 de Go-élan afin de remplacer le filet usé du module de jeux.

**Demande d’appui – MRC du Val-Saint-François – demandant à Hydro-Québec de revoir ses critères d’admissibilité dans les projets de central photovoltaïque :** 2025-07-07, 12 **Attendu que** le territoire du Val-Saint-François souhaite participer à la transition énergétique du Québec;

**Attendu que** la MRC du Val-Saint-François travaille actuellement sur un guide d’intégration sur les énergies renouvelables;

**Attendu qu’**Hydro-Québec a lancé un appel d’offres en vue de faire l’acquisition d’approvisionnements en électricité solaire photovoltaïque pour répondre aux besoins énergétiques croissants du Québec;

**Attendu que** la MRC du Val-Saint-François a pris connaissance des conditions d’admissibilité d’un projet de centrale photovoltaïque;

**Attendu que** parmi les conditions d’admissibilité il est mentionné qu’une centrale photovoltaïque ne peut être dans une zone agricole;

**Attendu qu’**Hydro-Québec souhaite introduire cette filière d’énergie de manière structurée, de manière progressive aux meilleurs coûts pour l’ensemble de la clientèle au Québec;

**Attendu que** la MRC du Val-Saint-François est en accord avec la position d’Hydro-Québec concernant la protection des terres en culture ou à potentiel agricole, mais est d’avis que des exceptions devraient être considérées, même dans une première phase, puisqu’il existe des terrains en zone agricole pour lesquels il n’existe aucun potentiel de culture;

**Attendu qu’un** projet de parc solaire sur un ancien site d’enfouissement en zone agricole pourrait être socialement accepté dans la MRC du Val-Saint-François;

**Attendu que** ce projet pourrait être une opportunité de revaloriser des sites impropres à la culture;

**Attendu que** la modification des critères d’admissibilité en ce sens permettrait davantage de possibilités à l’implantation de projets structurants dans les milieux;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l’unanimité par les conseillers présents :

**Que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne appuie la MRC du Val-Saint-François quant à leur demande à Hydro-Québec de prévoir des exceptions à ses critères d’admissibilité quant aux projets situés dans une zone agricole;

**Que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne demande à la ministre de l’Économie de l’Innovation et de l’Énergie son appui;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ, à la FQM, à l'UPA, aux députés provinciaux de la région (Messieurs André Bachand, Gilles Bélanger et François Jacques) et à la MRC du Val-Saint-François.

**PEPINES (Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale) – adhésion au Réseau les Élu.e.s en action** : 2025-07-07, 13 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'approuver l'adhésion à l'organisme Réseau les Élu.e.s en action pour 2025; comme le projet « Réseau les Élu.e.s en action » est encore dans la phase préliminaire, l'adhésion est gratuite.

**Choix de prestataire pour les services de distribution, de réparation et de remplacement des bacs de recyclage** : 2025-07-07, 14 **Attendu que** la compagnie Éco Entreprise Québec (ÉEQ) est le gestionnaire désigner par le gouvernement du Québec pour gérer le système de collecte sélective pour tout le Québec;

**Attendu que** ÉEQ a besoin de connaître l'intention de la municipalité quant aux services de distribution, de réparation et de remplacement des bacs roulants pour les deux prochaines années (2026-2027);

**Attendu qu'**actuellement la municipalité effectue ces services en régie interne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'autoriser les services de distribution, de réparation et de remplacement des bacs roulants en régie interne par l'équipe de travaux publics.

**Factures** : 2025-07-07, 15 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 259 027,36 \$) et des chèques émis (montant : 41 562,12 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Sean Boersen que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptés et/ou payés.

**Varia** : 2025-07-07 Aucun sujet à discuter.

**Levée de la séance** : 2025-07-07, 16 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 20 h 15. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 11 août 2025.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale et greffière-trésorière

## **APPROBATION DES RÉSOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 8<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-cinq.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire